



Direction des Affaires Culturelles

2026 DAC 171 DJS DSOL Subventions (148.500 euros) et conventions à 17 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

La Ville de Paris s'est pleinement engagée de 2021 à 2024 dans l'Olympiade culturelle de Paris 2024, qui a constitué un des enjeux majeurs du programme d'héritage « Transformations Olympiques ».

Les ambitions de cette Olympiade culturelle étaient de faire dialoguer les mondes de l'art et du sport, rapprocher les territoires olympiques (particulièrement Paris et la Seine-Saint-Denis), mobiliser les Parisiennes et les Parisiens, faire bénéficier de nouveaux publics du potentiel émancipateur de la culture et du sport avec un travail renforcé dans les quartiers populaires et à destination des personnes en situation de handicap. Il s'agit aujourd'hui de continuer à faire vivre ces valeurs et ces ambitions.

Le présent projet de délibération propose de soutenir l'édition 2026-2027 du programme *Paris, sport vacances + culture*, initié dans le cadre de l'Olympiade culturelle et de poursuivre l'expérimentation de nouvelles formes de résidences de création et d'action culturelle en milieu sportif et médico-social.

I. Paris, Sport, vacances + culture

La Ville de Paris a expérimenté, dès octobre 2020, une déclinaison particulière du dispositif *Paris Sport Vacances* intitulée *Paris Sport Vacances + Culture*. Le dispositif prend la forme de stages mêlant sport et culture, et vise à encourager les jeunes qui ont une pratique sportive à développer aussi une pratique culturelle, et vice-versa. Cela doit permettre de créer des habitudes d'activités culturelles et sportives, mais aussi de développer les échanges entre professionnels, éducateurs sportifs et artistes notamment, dans une logique de création d'habitudes de travail communes et de rapprochements de structures de proximité. Les parties sportive et culturelle de chacun des stages sont pilotées respectivement par des éducateurs de la Direction de la Jeunesse et des Sports et par des artistes proposés par des établissements culturels. L'enthousiasme des professionnels, tant du sport que de la culture, ainsi que celui des jeunes, nous encourage à poursuivre le dispositif, tout en nous efforçant d'en améliorer constamment le fonctionnement (visibilité, conditions d'inscription, conditions de préparation, association de clubs, etc.).

Pour l'année scolaire 2026-2027, 33 stages seront proposés.

Chacun des stages, susceptible d'accueillir 12 jeunes dans l'équipement sportif et/ou l'équipement culturel concerné, fera l'objet d'une préparation entre les intervenants sportifs et culturels, pour échanger sur les approches, les méthodes et les points de rencontre entre les disciplines.

Un partenariat avec la CAF de Paris et les Directions des solidarités et de la démocratie des citoyens et des territoire (politique de la ville) permettra une action d'information et d'accompagnement renforcée par les centres sociaux et associations de quartier auprès des jeunes et familles résidant dans les quartiers populaires parisiens afin de les aider dans leur inscription à ces stages.

Afin de permettre la mise en place de ce programme et de contribuer à son financement, je vous propose d'accorder une subvention de 1.500 euros par stage aux établissements culturels suivants qui y participent :

- La Coopérative de rue de cirque à hauteur de 4.500 euros (3 stages)
- L'Association de prévention du site de la Villette à hauteur de 4.500 euros (3 stages)
- Le Carreau du Temple à hauteur de 3.000 euros (2 stages)
- La Place à hauteur de 3.000 euros (2 stages)
- Le Cent quatre à hauteur de 4.500 euros (3 stages)

- Le Labo des histoires à hauteur de 7.500 euros (5 stages)
- Les Plateaux sauvages à hauteur de 3.000 euros (2 stages)
- MADLINE FGO Barbara à hauteur de 3.000 euros (2 stages)
- Association Parisienne pour l'Animation Culturelle - Théâtre 13 à hauteur de 6.000 euros (4 stages)
- Le Théâtre de la cité internationale à hauteur de 4.500 euros (3 stages)
- Le Théâtre de la Ville à hauteur de 3.000 euros (2 stages)
- L'Agence du court-métrage à hauteur de 3.000 euros (2 stages)

Soit un total de 49 500€ pour le volet culturel des stages *Paris Sport Vacances + Culture* .

II. Résidences de création et d'action culturelle en milieu sportif et solidaire

Dans le cadre de l'Olympiade culturelle, le programme « Artistes et sportifs associés » a proposé en 2022 et 2023 des résidences de création en équipements sportifs mêlant art et sport en lien avec la Seine-Saint-Denis. Sur le modèle des résidences de création/action culturelle/diffusion expérimentées depuis deux ans en établissement d'accueil de la petite enfance, nous proposons de pérenniser et d'amplifier des résidences de deux années (une première dédiée à la création et une seconde à la diffusion) dans des lieux sportifs et solidaires où les usagers et professionnels seront une source d'inspiration tout en bénéficiant de l'apport artistique des intervenants.

La mobilisation d'établissements solidaires, EHPAD, ESMS (Établissement et Service Médico-Social), établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance, s'inscrit au cœur des engagements de la convention 2024-2026 signée entre la DAC et la DSOL. Ces projets contribuent à favoriser la mixité des publics, à l'effectivité des droits culturels de chacun et ouvrent de nouveaux espaces de travail, de création et d'interaction pour les artistes à Paris.

Il est proposé de soutenir **deux projets en milieu sportif** et **trois projets en milieu solidaire** . Un quatrième projet en milieu solidaire, porté par la Compagnie Keatbeck devrait être déployé dans la Maison Sport Santé du 20^e arrondissement avec un soutien de la Direction de la Santé Publique (DSP). Ce projet sera présenté dans une délibération ad'hoc portée par la DSP.

Projets dans les équipements sportifs

Le projet « Piscine de Jouvance » proposé par l'association L'Heure du Bain et l'artiste Célestin Spriet prendra la forme d'une résidence de création cinématographique participative au sein de la piscine Pailleron (19^e), envisagée comme un lieu de sociabilité, de détente et d'expression du corps. L'artiste a choisi de déplacer son regard vers les publics seniors, en explorant la piscine comme un lieu central dans leur quotidien. À rebours d'une approche sportive ou performative de cet espace, le projet s'intéresse à sa dimension sensible, humaine et intime : la piscine comme lieu du quotidien, de rendez-vous, d'habitudes, de conversations et aussi de relâchement du corps. À partir d'une phase de rencontre et d'immersion suite à un appel à participation suivi de temps de repérage et d'ateliers mais aussi d'entretiens individuels, Célestin Spriet travaillera avec un groupe de participant·es pour développer la trame de son film. Le groupe (réalisateur + participants) investira les différents espaces de la piscine (jacuzzi, vestiaires, zone de déchaussage et bien sûr les bassins) pour ancrer la mise en scène.

Célestin Spriet adoptera un traitement de documentaire de création et d'art vidéo, alternant mise en situation, reconstitution et décalage poétique créé à partir des entretiens avec les seniors et sur la base de leurs observations. Il s'agira de faire émerger une communauté de corps âgés qui investissent pleinement l'espace aquatique, où l'eau devient un médium de transformation, libérant à la fois les corps et la parole.

Une attention particulière sera portée aux conditions de tournage (intimité, consentement, droit à l'image) ainsi qu'aux formes visuelles permettant de filmer les corps avec délicatesse (cadres partiels, jeux avec l'eau, la vapeur, les reflets).

Une subvention d'un montant de 19.800 euros est proposée à **L'Heure du Bain** pour ce projet.

Le projet « Contre Ruck (Le rugby au féminin) » porté par la Cie Morbus Théâtre et l'artiste Guillaume Lecamus a pour objectif la création d'un spectacle au sein du Rugby Club du 15^e, partenaire de la résidence, et dans des établissements à proximité de ce lieu. Il s'agira d'un objet théâtral mettant en scène le rugby en utilisant les principes artistiques propres à la compagnie :

- un jeu ludique entre jeu incarné, physique et jeu distancié utilisant des marionnettes
- une écriture racontant une histoire inspirée du réel
- des principes de mises en scène inspirés des codes du cinéma : découpage, cadrage.

La résidence aura pour sujet principal le rugby mais traitera aussi des thématiques suivantes :

- la féminisation du rugby comme reflet de la juste place des femmes dans la société
- l'impact des corps, entre engagement (violent) et solidarité
- l'émancipation, la libération face aux regards des autres, face à la norme

- l'empuissancement, la vitalité à travers la pratique sportive.

Durant une première phase, l'artiste metteur en scène, accompagné d'une autrice ou d'une scénariste, procédera à une immersion au sein du RC15 (rencontres avec les joueuses, cadettes et sénior, avec le staff sportif, les coaches, les fans ; réalisation d'interviews audio et/ou films). Durant cette phase, une sociologue et/ou une neuroscientifique pourront être sollicitées. Une seconde phase sera consacrée à l'écriture du spectacle qui sera présenté au sein du RC15 et dans des établissements à proximité du lieu partenaire. Des œuvres satellites à la création (portraits vidéo et/ou audio de joueuses, photographies d'entraînements et/ou dessins et présentation d'œuvres réalisées en atelier) seront parallèlement exposées au RC15. Des actions culturelles accompagneront les différents temps de cette résidence.

Une subvention d'un montant de 19.800 euros est proposée à **Morbus Théâtre** pour ce projet.

Projets dans les équipements solidaires

L'artiste Bertrand Hagenmuller, sociologue, travailleur social et réalisateur de documentaires, dont les films ont déjà abordé la protection de l'enfance ou l'univers du soin et du handicap propose de réfléchir aux notions de maison et de chez soi avec des enfants de la protection de l'enfance. Qu'est-ce que c'est qu'une maison ? Comment faire du lieu d'accueil un chez-soi où on se sent bien ?

Par la réflexion commune, et la création théâtrale, vidéo et littéraire, enfants et professionnels penseront avec l'artiste des institutions plus accueillantes et exploreront l'universel de la maison. Des ateliers de créations avec les jeunes et les éducateurs seront organisés en Maison d'enfant qui accueille des enfants placés en protection de l'enfance autour de la thématique de Qu'est-ce qu'un chez soi ? Ils donneront lieu à la fin du processus à un théâtre documentaire questionnant l'idée de maison dans une forme hybride et immersive. Elle pourra être montrée dans la maison d'enfant où elle sera créée mais pourra aussi faire l'objet d'une tournée dans plusieurs Maisons (d'enfants, de retraite...) de la ville de Paris, permettant l'échange sur les questions d'accueil, les pratiques professionnelles et les modèles à réinventer.

Une subvention d'un montant de 19.800 euros est proposée à **Loir production** pour ce projet.

Le projet **Je vous parle de la résidence Oasis**, est porté par la structure Documenter demain avec l'artiste documentariste Jérôme Massala autour d'un partenariat avec l'EHPAD et la résidence autonomie Oasis (18°).

Le déploiement de ce projet repose sur une présence artistique au long cours articulée autour de vingt-cinq rendez-vous transformant l'EHPAD en un laboratoire de création sonore. L'objectif de cette résidence est de transformer l'EHPAD et la résidence Oasis en un territoire de création partagée, asseyant les droits culturels de nos aînés par l'expression radiophonique. Une radioscopie sensible de la vie de l'établissement, valorisant les mémoires individuelles et les parcours de vie des résidents sera ainsi réalisée.

Durant la majeure partie de la résidence, l'action se concentre sur le geste créatif et l'immersion profonde. L'artiste documentariste instaure un climat de confiance pour libérer la parole et capturer l'essence de la résidence par une présence régulière. Ce temps long de création permet d'apprivoiser les silences, de recueillir les récits de vie et de co-construire une matière sonore d'une grande finesse avec les résidents et le personnel. Chaque participant devient l'artisan d'une œuvre où les souvenirs personnels se mêlent aux bruits du quotidien, aux rires de la salle commune et aux confidences des soignants.

Le cycle s'achève par une phase de rayonnement lors de rendez-vous entièrement consacrés à la médiation, aux rencontres et à la présentation au public. Ces sessions finales marquent le passage de l'intime au collectif et permettent aux résidents de devenir les ambassadeurs de leur propre parole. Les participants préparent alors activement leur rencontre avec les habitants du dix-huitième arrondissement et les acteurs culturels du quartier. Le point d'orgue de ce partage prend la forme d'un plateau radio en direct sur les ondes de Radio Cause Commune. Ce rendez-vous exceptionnel déplace le centre de gravité de l'Oasis vers les studios situés rue Marcadet. Une subvention d'un montant de 19.000 euros est proposée pour **Documenter Demain** pour ce projet.

Le projet Contre-Formes proposé par l'association **Futur Composé** sera mis en place avec l'IME Perceneige (17°) avec des adolescents et jeunes adultes souffrant de Trouble du Spectre Autistique. Il associe des artistes contemporains issus du street art de l'art brut et de la création monumentale (Ella & Pitre, Jace ou Combo), ainsi qu'un réseau de partenaires culturels et territoriaux parisiens. La résidence repose sur une présence régulière des artistes au sein de l'établissement afin de construire une véritable relation de confiance avec les résident·es, les équipes éducatives et les familles. Pensé comme un parcours évolutif, Contre-Formes propose expositions, médiations, rencontres et une courte vidéo du processus de création.

Une dizaine de journées de résidence seront organisées au sein de l'IME. Les rencontres reposeront sur une démarche de recherche et de création collective où les artistes viennent nourrir leur pratique au contact des univers graphiques des participant·es, pleinement reconnus comme co-auteur·rices. À travers des ateliers de dessin, de création graphique et d'expérimentation plastique, les participant·es développeront des univers visuels singuliers faits de motifs, de signes, de cartographies mentales, de répétitions et de récits graphiques. Puis une fresque sera réalisée par les artistes à partir du travail

mené pendant la résidence, en associant directement les participant·es à sa production. Ce temps sera un partage de savoir-faire autour de la création d'une œuvre monumentale (ou plusieurs de taille plus modeste). Les fresques seront réalisées à partir de leurs imaginaires et conçues comme des extensions sensibles de leurs langages graphiques. Elles pourront prendre place dans un ou différents quartiers de Paris, en lien avec des équipements culturels, structures de proximité et partenaires territoriaux. Un vernissage et une inauguration publique seront organisés en présence des participant·es, artistes, familles, partenaires, habitants. La vidéo et une sélection de croquis seront présentées afin de raconter le processus de création. Ils circuleront ensuite dans plusieurs lieux : Halle SaintPierre, Palais de Tokyo, bibliothèques de la Ville de Paris, centres Paris Anim', mairies d'arrondissement, Maisons de la Vie Associative et Citoyenne, équipements culturels municipaux.

Une subvention d'un montant de 20 600 euros est proposée à **Futur Composé** pour ce projet.

Soit un total de 99.000€ pour des résidences de création en milieux sportifs et solidaires.

L'ensemble des projets soutenus au sein de la présente délibération, dans le cadre de l'héritage olympique représente un total de subventions de 148.500€ pour 17 associations et organismes.

Je vous demande également de m'autoriser à signer les conventions relatives à l'attribution de ces subventions.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris